

Financement libyen : la cour d'appel de Paris rejette les recours de Nicolas Sarkozy et de ses proches



La cour d'appel de Paris a rejeté les recours déposés contre la validité de l'enquête sur les soupçons de financements libyens de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007. Il reste donc mis en examen, avec Eric Woerth et Brice Hortefeux.

Avec Atlantico
Rédaction

La cour d'appel de Paris a rejeté ce jeudi 24 septembre l'essentiel des recours contestant la validité de l'enquête sur des soupçons de financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, selon des informations de Franceinfo.

La procédure est donc considérée comme valide.

Les avocats de Nicolas Sarkozy et de ses anciens ministres Claude Guéant, Eric Woerth et Brice Hortefeux avaient soulevé une série de nullités contre ces investigations.

Les différents protagonistes restent tous mis en examen. La défense peut encore se pourvoir en cassation.

En novembre 2016, l'homme d'affaires Ziad Takieddine avait affirmé avoir remis, entre fin 2006 et début 2007, cinq millions d'euros à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, et à son directeur de cabinet Claude Guéant.

Aucune preuve matérielle n'avait été retrouvée.